



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Au pétitionnaire

Luxembourg, le 10 février 2022

Objet : Votre demande de pétition publique 2207 – Destitution du Docteur Schockmel au sein du conseil scientifique Luxembourgeois. "En effet nous avons attendu trop longtemps!"

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 9 février 2022, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

Votre demande de pétition publique 2207 est irrecevable, car elle vise à discréditer publiquement une personne privée. Ainsi votre demande est contraire à l'éthique et à l'ordre public.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés